

Commission des sites et monuments nationaux (« COSIMO »)

Vu la loi modifiée du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux ;
Vu le règlement grand-ducal du 14 décembre 1983 fixant la composition et le fonctionnement de la Commission des sites et monuments nationaux ;

Attendu que l'immeuble dit « American Building » sis 34, rue Notre-Dame à Luxembourg se caractérise comme suit :

L'immeuble commercial dit « American Building » avec son aigle trônant sur le dôme, marque de manière imposante le coin de la rue Notre-Dame avec la rue Philippe II. Ayant été construit pour l'agence d'émigration Derulle-Wigreux & Sohn à partir de 1907, il témoigne de l'émigration de nombreux Luxembourgeois aux Etats Unis entre 1870 et 1930.

Jean-Joseph Derulle (1819 – 1881), d'origine de la province de Namur, était venu au Luxembourg avec ses parents. En 1848 il s'est marié avec Marie-Françoise Wigreux de Altwies avec laquelle il s'est installé à Nospelt où ils ont exploité une auberge. Comme le phénomène de l'émigration fût particulièrement prononcé dans les cantons de Capellen et de Redange, Derulle a commencé l'activité de conseil d'émigration. C'est au début des années 1860 qu'il a lancé son agence d'émigration en collaboration avec des compagnies maritimes dont particulièrement la compagnie maritime de la Red Star Line, société belgo-américaine avec siège à Anvers. La Red Star Line permettait entre 1873 et 1935 à deux millions de ressortissants européens, dont 70.000 Luxembourgeois, de quitter leur patrie pour se rendre aux Etats-Unis et au Canada.

Les Luxembourgeois s'expatriaient pour raisons économiques. Les parcelles agricoles rétrécissaient avec l'augmentation de la population, les vendanges étaient mauvaises, les emplois dans le secteur artisanal traditionnel disparaissaient avec l'industrialisation. L'espoir d'une progression sociale et l'attrait d'énormes surfaces de terres agricoles, ainsi que les récits de réussites de membres de famille dans le Nouveau Monde poussaient beaucoup à quitter leur patrie.

L'émigration luxembourgeoise a connu une accélération au milieu du 19^{ième} siècle pour atteindre un sommet dans les années 1880. Les agences d'émigration se multipliaient au Luxembourg. Les agents des compagnies maritimes vendaient des billets pour la traversée et organisaient tout le voyage. En 1870 le gouvernement luxembourgeois instaurait par la loi l'obligation aux agents de l'émigration de demander une licence, ceci dans le but d'éviter les abus.

L'agence Derulle-Wigreux & Sohn, qui depuis 1863 s'était installée dans la rue Notre Dame à Luxembourg est devenue la plus importante société d'émigration. **(IAE, MEM, SOC)**

Parallèlement et connexe à cette activité, la famille Derulle a exploité des hôtels à Luxembourg, à Anvers et à New York, destinés à loger temporairement les émigrants avant leur départ et après leur arrivée en Amérique.

Ernest Derulle (1851 – 1912) a développé l'affaire familiale et a été actif en Amérique où il a exploité un hôtel pendant 25 ans. En 1882, après le décès de son père, il a repris la société Derulle-Wigreux & Sohn. En 1904 il est en outre devenu agent consulaire. Par cette fonction rentable, il pouvait non seulement vendre des billets, mais aussi procurer des visas.

La société offrait en outre des services de banques et d'échange.

Dans ce contexte économique favorable, il a fait construire en 1907 l'« American Building » à la place de l'ancien bâtiment remontant au 17^{ième} siècle. C'est l'architecte-ingénieur Alphonse Kemp (1872-1950) qui avait fait ses études à Paris, qui a signé le projet, tandis qu'Achille Giorgetti en était l'entrepreneur. **(OAT)** La construction était représentative et au goût du jour. Si au niveau constructif, il fut fait usage de nouvelles technologies, notamment de dalles en béton, son expression s'insère dans le contexte historiciste luxembourgeois, en faisant référence aux constructions parisiennes au niveau des décors raffinés de façade, des balcons français et des toitures mansardées. **(GEN, PDR, LHU, TYP)** Le bâtiment à trois étages plus toiture mansardée se distinguait en particulier par le traitement du coin arrondi prononcé et surmonté d'un dôme où trônait de manière imposante l'aigle américain. Le nom du bâtiment « American Building » fut démonstrativement affiché en-dessous du dôme. **(RAR)**

Comme Ernest Derulle n'avait pas d'enfants, la société fut reprise par son neveu Désiré Derulle. En 1926 la société Derulle-Wigreux fut reprise par Joseph Weitzel, dont ressortissait l'agence de voyage Weitzel.

Il s'agit d'un bâtiment mixte de commerce et de logement. Le rez-de-chaussée avec ses grandes enseignes vitrées abritait deux locaux commerciaux, occupés à l'origine vraisemblablement d'un côté par l'agence d'émigration et de l'autre côté par les activités de la banque. Chaque local commercial disposait de sa propre entrée. L'entrée pour l'agence d'émigrations s'étant trouvée au coin. L'entrée privative menant à l'escalier se trouvait du côté de la rue Notre Dame au milieu du bâtiment. Une troisième entrée menant au deuxième local commercial se trouvait à droite du bâtiment. Les étages abritaient des appartements représentatifs. De petites chambres pour le personnel se trouvaient dans la partie mansardée. **(TYP)**

Le bâtiment est conservé dans un état authentique dans la majeure partie, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

L'aigle a été enlevé durant la deuxième Guerre-Mondiale. Le socle, ayant provoqué l'effet imposant, fait malheureusement défaut aujourd'hui. **(MEM, MIL)**

Si le bâtiment a été modernisé en rez-de-chaussée, en premier étage et en partie mansardée pour des raisons de meilleur usage commercial et d'habitation, il a conservé, aussi bien de l'extérieur que de l'intérieur, une grande partie de sa substance historique **(AUT)**.

Sont à relever, à côté de la façade, particulièrement la magnifique cage d'escalier avec son escalier tournant communiquant avec les appartements au travers de menuiseries aux vitraux d'art d'origine.

La structure des étages a été entièrement conservée. Est à relever la distribution des appartements par deux entrées. Une entrée mène aux espaces représentatifs, une autre entrée étant plus privative, respectivement réservée au personnel. Ont été conservées la distribution des pièces, les menuiseries extérieures et intérieures d'origine aux vitraux d'art, les plafonds en stucs, les parquets et les cheminées.

Ainsi, l'American Building est un témoin important de l'histoire de l'émigration des Luxembourgeois aux Etats Unis entre 1860 et 1930 et il revêt une importance nationale pour l'histoire du pays et de ces citoyens. Le bâtiment lui-même est une œuvre d'architecte, rare, et conservé de manière authentique.

Les critères de l'authenticité, de rareté, de genre, de période de réalisation, de l'histoire économique, de lieu de mémoire, histoire sociale, histoire militaire, d'œuvre architecturale, de typicité du lieu, de l'histoire d'urbanisation et de typologie sont remplies. Ainsi l' « American Building » est un témoin important et un patrimoine remarquable qui présente au point de vue historique, architectural et esthétique un intérêt public à être protégé.

- (1) Lorang Antoinette, « ...bis in unendliche Ferne. „American Building“, 34, rue Notre Dame, Luxemburg” in : Antoinette Lorang & Scuto Denis, ed.: La maison d'en face – das Haus nebenan. Editions le Phare, S.45-48
- (2) Derulle - Wigreux & fils, Stad - Luxemburg - Luxembourg (industrie.lu)
- (3) Jean Ensch, « Le Luxembourgeois, cet étranger. Les migrations dans l'histoire du Luxembourg », in : Ons Stad 55, 1997 N° 2, S.2-9
- (4) François Besch, “Mit der Red Star Line“ über Antwerpen in die USA, in : Tageblatt, Dienstag 12. Juli 2007, Nr 135, S.32-33
- (5) Nicolas Gonner, Luxembourgers in the New World

La COSIMO émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que monument national de l'immeuble dit « American Building » sis 34, rue Notre-Dame à Luxembourg Dame (no cadastral 379/501).

Présent(e)s : Christina Mayer, John Voncken, Matthias Paulke, Mathias Fritsch, Michel Pauly, Max von Roesgen, Christine Muller, Marc Schoellen, Jean Leyder, Claude Schuman, Sala Makumbundu, Paul Eilenbecker.

Luxembourg, le 14 avril 2021